

RCS : VIENNE
Code greffe : 3802

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2010 B 00235
Numéro SIREN : 520 650 870
Nom ou dénomination : BLUE-INVESTISSEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 17/02/2022 sous le numéro de dépôt P2022/000013

2022OP00199

REPUBLICQUE FRANÇAISE
AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS
TRIBUNAL DE COMMERCE DE VIENNE

ORDONNANCE

Nous, Olivier MICHEL, Président du tribunal de commerce de Vienne,

Vu la requête et les moyens exposés par :

La société BLUE-INVESTISSEMENT 100 rue De Luzais 38070 SAINT-QUENTIN-FALLAVIER RCS Vienne 520 650 870
représentée par RGM - Maître Serge ROUME 140 rue Garibaldi 69006 LYON

tendant à voir proroger le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de
l'exercice clos au 31/08/2021

Vu les dispositions des articles L. 225-100, L.242-10, R. 225-64 et R. 210-19 du Code de Commerce,

PROROGEONS jusqu'au 30/06/2022

le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice clos le
31/08/2021 de La société BLUE-INVESTISSEMENT 100 rue De Luzais 38070 SAINT-QUENTIN-FALLAVIER RCS
Vienne 520 650 870 ;

LAISSONS les dépens dans lesquels seront compris les frais de greffe, liquidés selon le tarif en vigueur, à la
charge de la partie requérante.

Fait à Vienne, le

17 FEV. 2022

Le président
Olivier MICHEL

Le greffier
Sylvie NIETO



Frais de greffe de la présente ordonnance : 32.44 € TTC (22.12 € HT - 4.42 € TVA - 5.9 € débours)

Pour copie certifiée conforme



REQUÊTE
à Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de VIENNE

Le soussigné :

Le soussigné **Maxime BOBBIA**, agissant en qualité de Président de la société **BLUE-INVESTISSEMENT**, société par actions simplifiée au capital de 2 667 727 euros, dont le siège social est 100 rue de Luzais, 38070 ST QUENTIN FALLAVIER, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de VIENNE sous le numéro 520 650 870,

Ayant pour Avocat, la SCP RGM, Avocat au Barreau de LYON, représentée par Maître Serge ROUME, demeurant 140 rue Garibaldi 69006 LYON, Toque 694, téléphone : 04.72.61.57.70, télécopie : 04.72.61.57.79

A l'honneur de vous exposer :

Que la société BLUE-INVESTISSEMENT a, conformément à ses statuts, clôturé son dernier exercice social au 31 août 2021,

Que, conformément à l'article L. 227-9 du Code de commerce et à ses statuts, les comptes annuels doivent être approuvés dans le délai de six mois à compter de la clôture de l'exercice par son associé unique, sauf prorogation dudit délai par décision de justice,

Qu'elle se trouve dans l'impossibilité de le faire pour le motif suivant : la Covid-19 a désorganisé le service comptabilité et le directeur administratif et financier du groupe a démissionné.

C'est pourquoi :

Le requérant sollicite qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de bien vouloir autoriser la société BLUE-INVESTISSEMENT qu'il représente, à bénéficier d'un délai supplémentaire de quatre (4) mois pour soumettre les comptes de l'exercice clos au 31 août 2021 à l'approbation de l'associé unique de la société BLUE-INVESTISSEMENT, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9, alinéa 3 du Code de commerce.

Fait à LYON

Le

7/2/2022

SCP RGM
Maître Serge ROUME

RGM
S.C.P. D'AVOCATS
140 Rue Garibaldi
69006 LYON
Tél. 04 72 61 57 70 - Fax 04 72 61 57 79
Email : rgm@scpavocats.fr

